

**NOMBRE
DE CONSEILLERS**

En exercice : 26

Présents à la séance : 23

DATE

DE LA CONVOCATION :

25/09/1981

DATE DE L'AFFICHAGE
PAR EXTRAIT

DE LA

PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :

05/10/1981

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GAP

26. OCT. 1981

L'an mil neuf cent quatre vingt un et le ^{BUREAU DU COURRIER} trois octobre
le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de M. GIVAUDAN, Maire

Etaient présents : MM. BROCHIER Edmond, Maire-Délégué
MM. BERNARD-REYMOND, PAYAN, CHAPPA, EYNAUD, SERRES et MANAVELLA, Adjoints
MM. BROCHIER Bernard, ILLY, CHAIX, GALLAND, GUIBOUD-RIBAUD, MARCEL, RAMBAUD,
FOURNIER, ROCHEGUDE, VILLARD, GHIGLIONE, Mmes SACCHETTI et ROUGNY,
MM. ORCIER et FABBIAN.

formant la majorité des membres en exercice.

~~Absents~~ ~~MM.~~ Mme BOREL, MM. FAURE et BONA.

OBJET :

EQUIPEMENTS SPORTIFS
Réalisation d'un plateau
sportif à BAYARD.

Il a été procédé, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, à
l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil; M. MARCEL Yves
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions
qu'il a acceptées.

Le rapporteur expose :

En Avril 1980, nous inaugurons le Centre d'Oxygéné-
tion du Plateau de Bayard qui est devenu depuis un des principaux
pôles d'activités dans le domaine sportif ou de loisir.

Afin de développer et d'améliorer l'ensemble des ac-
tivités qui peuvent se dérouler à partir de ce site, il convient
d'envisager dès maintenant la réalisation d'équipements complé-
mentaires.

C'est pourquoi votre Commission des Sports, en rela-
tion étroite avec les Services de la Direction Départementale de
la Jeunesse et des Sports, a demandé à nos Services Techniques de
bien vouloir étudier un projet de réalisation d'un plateau poly-
valent d'éducation sportive à BAYARD.

C'est ce dossier qui vous est présenté aujourd'hui ; il comprend exclusivement l'aménagement d'un tel plateau qui permettra à Bayard la pratique de différents sports tels que le Basket, le Volley, le Hand-Ball, etc...

Le montant de la dépense à envisager pour cette opération s'élève à la somme de 240 000,00 Frs T.T.C.

Aussi, sur l'avis favorable de vos Commissions intéressées, je vous propose aujourd'hui :

a) d'approuver le dossier qui vient de vous être présenté et qui concerne la réalisation à BAYARD d'un plateau sportif.

b) de demander à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes de bien vouloir octroyer à la Commune pour cette opération une subvention d'Etat d'un montant aussi élevé que possible.

c) dans le cas de l'octroi d'un tel subventionnement, d'autoriser Monsieur le Maire à lancer auprès des Entreprises les consultations nécessaires et à passer avec celles qui seront retenues les marchés correspondants.

Les crédits afférents à cette opération seront inscrits dans le cadre du Budget Primitif de l'Exercice 1982, Chapitre 903 au titre de "Réalisation à BAYARD d'un plateau sportif".

Le Conseil Municipal a adopté :

.....
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

LE MAIRE

Bernard GIVAUDAN